



# Cernay-les-Reims

*en direct*

**Bulletin municipal** - N° 29 | JANVIER 2025

Meilleurs Vœux 2025

## LA LIGNE DE BUS 23 ARRIVE À CERNAY

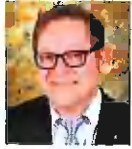




## SOMMAIRE

# 3

### ÉDITO DU MAIRE



# 4-8

### AU FIL DES JOURS PASSÉS



- Retrouvez les principaux événements de la commune de Mars à Décembre

# 9-16

### VIE COMMUNALE



- Gestion du budget de la commune pour l'année 2024
- Le personnel des services municipaux
- Du côté du Club Ecureuil
- Le personnel de la crèche Souris-verte
- Des ateliers pédagogiques à la crèche
- L'équipe du groupe scolaire Jean Moulin
- La ludothèque s'enrichit
- Le saviez-vous ? La BDM en ligne
- Fin du marché hebdomadaire : un regret partagé
- Nouveau Columbarium
- La fin d'une équipe sarnacienne au service de la commune
- Reims Activ'été remporte toujours du succès
- Achat de vélo électrique : moins d'adeptes
- Le duo imparable du village : les crôtttes de chiens et les aboiements
- Mutuelle Communale

# 17

### URBANISME



- Un nouvel éclairage public
- Le programme de voirie se poursuit
- Le projet TagEnergy se concrétise



## TÉMOIGNAGE

27 journées de bénévolat aux JO 2024

# 20-23

### INTERCOMMUNALITÉ



- Une ligne de bus régulière à Cernay
- Liaison du Boulevard des Tondeurs à l'A34
- Une brigade contre les nuisances environnementales

# 24-25

### VIE ASSOCIATIVE



- La semaine du CAC à Cernay
- Le CAC en bref pour 2025
- Du côté du club de foot

# 26

### COMMUNICATION



- Ouverture du secrétariat de mairie
- Ouverture de la médiathèque
- A vos agendas
- Flash Infos
- Bon à savoir

# 27

### PHARMACIES DE GARDE (1<sup>er</sup> semestre 2025)



- Calendrier des permanences dans les différentes communes : Bazancourt, Witry-lès-Reims, Warmeriville, Bétheniville, Pontfaverger, Cernay-lès-Reims, Reims

# 28

### LE SAVIEZ-VOUS ?



- Une villa romaine découverte à Cernay-lès-Reims

# Édito du Maire



## *Sarnaciennes, Sarnaciens,*

En ce début d'année, j'ai le plaisir de vous adresser au nom de toute l'équipe municipale, nos meilleurs vœux pour 2025. Que cette année soit riche en moments de joie, de partage, et de réussite pour tous.

Dans ce premier numéro de l'année, je souhaite partager avec vous notre engagement envers une gestion transparente et responsable du budget de notre commune. Vous trouverez un dossier détaillé dans ce bulletin qui vous permettra de mieux comprendre comment vos contributions sont investies pour améliorer la qualité de vie de chacun. J'espère que cette démarche renforcera votre confiance dans les choix que nous faisons pour le développement de notre village.

Je tiens également à aborder un sujet qui touche nombre d'habitants : les problèmes de stationnement et de circulation dans le village. Ces enjeux, sources de désagréments quotidiens, nécessitent des solutions réfléchies et durables. En 2025, des études seront menées pour analyser la situation en profondeur et des décisions seront prises pour faciliter la circulation, apaiser les tensions liées au stationnement, et garantir la sécurité de tous, piétons comme automobilistes.

Enfin, un mot sur le civisme, essentiel pour la bonne harmonie de notre communauté. Je fais appel à la responsabilité de tous les propriétaires d'animaux, notamment en ce qui concerne les nuisances causées sur les trottoirs et dans les espaces publics. Veiller à respecter les lieux que nous partageons est un geste simple mais indispensable pour le bien-être de tous.

Ensemble, faisons de 2025 une année placée sous le signe du progrès, du respect, et de la solidarité.

Avec mon fidèle dévouement,

*Patrick Bedek*

# AU FIL DES JOURS PASSÉS

9-10 Mars

**Marché d'elles 10<sup>ème</sup> édition**  
au gymnase, avenue des Tilleuls.

Innovation à l'occasion des 10 ans : proposition d'ateliers broderie, fil de fer et badges.



14 Mars  
Repas des aînés

du Kabaret à cinq actes avec la nouvelle revue intitulée « Femmes MYTHIK ». Ce spectacle sera mis en scène pour célébrer les femmes qui ont marqué l'histoire. Les participants ont pu apprécier l'ambiance festive et un repas agréable.

20 Mars



**Inaugurations sportives :**

- du City Park, près du terrain de foot,
- des aires au parc Jean de la Fontaine,
- de la nouvelle salle du natatoire du groupe scolaire Jean Moulin.



17 Avril

**Atelier langue des signes**

Un atelier par un intervenant du service handicap (S.S.) pour sensibiliser les jeunes à la communication et leur proposer un moyen d'écriture.

# AU FIL DES JOURS PASSÉS

## 8 Mai

### Cérémonie de commémoration

79<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 avec la déposition d'une gerbe de fleurs au monument aux morts



## 29 Juin

### Fête de l'école

Elle marque la fin de l'année scolaire en recréant le festival des activités de l'année scolaire (jeux, chorale, conseils et bonos humoristiques, orientation, rendez-vous...



## 18 Mai

### Festival Place aux jeux

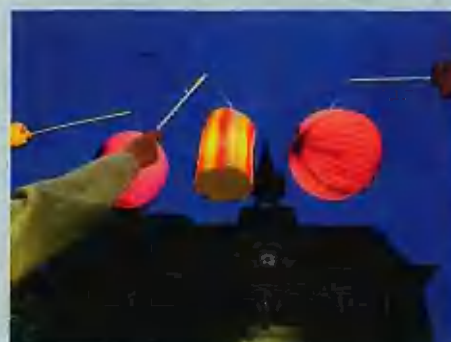
à la médiathèque  
L'opération de fin de  
l'année scolaire



## 14 Août

### Fête de l'été

avec la traditionnelle retraite aux flambeaux et le feu d'artifice tiré depuis le stade de football



## 22 Mai

### Spectacle participatif " Poésie en mouvement "

animé par Lucie Joy  
à la Médiathèque



# AU FIL DES JOURS PASSÉS

24-25 Octobre

## Atelier Podcast

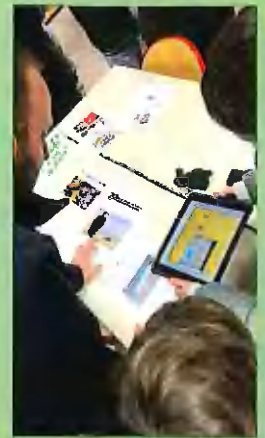
à la médiathèque  
avec les élèves  
pour créer le scénario,  
réaliser le  
podcast. Vidéo de  
la séance sur YouTube



28 Novembre

## Atelier « Info ou intox »

du groupe scolaire pour travailler  
sur la vérification et la véracité  
de l'information afin de développer  
l'esprit critique des enfants



11 Novembre

## Cérémonie de commémoration

en présence des représentants des associations locales. Elle a  
eu lieu dans le cadre de la journée de la mémoire et de la lutte  
contre le racisme qui aura lieu le 27 novembre.



8 Décembre

## 1<sup>er</sup> Marché des lumières

Fort de l'organisation du marché d'elles,  
rendre vous de créatrices et d'artistes depuis  
10 ans, la commune de Cernay-lès-Bains a  
lancé la première édition d'un nouveau  
rendez-vous de créateurs et créatrices placés  
sous le thème des lumières. Une manifestation  
100% fait main!



# AU FIL DES JOURS PASSÉS

## 8 Décembre

### Inauguration des illuminations et du village de Noël sur la place de la Mairie

Vin chaud, chocolat chaud et crêpes offerts par la commune. Un grand merci aux bénévoles qui ont réalisé les fabuleux décors de Noël et à ceux qui ont servi les boissons et crêpes, très appréciées par les petits comme les grands !



## 15 Décembre

### Spectacle de Noël pour les enfants organisé par la commune



# AU FIL DES JOURS PASSÉS

## Du côté des associations

15 Septembre

Vide-grenier

organisé par le Centre d'Animation de Cernay (CAC).



12 Octobre

Concert à l'église

avec l'ensemble instrumental 'ECHO' de Révoires dirigé par CAC.



22 Septembre

Championnat Régional Grand Est

Un club de foot de Cernay contre l'équipe de foot du club civilisé de Sierding.



13 octobre

5<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France

Le club de foot Cernay, Berru-Lavonnes a rencontré le club de l'US Thionville qui joue en National 2.





# VIE COMMUNALE

## Gestion du budget de la commune pour l'année 2024

Le budget communal 2024 met l'accent sur le bien-être des habitants tout en assurant une gestion responsable des finances locales. Adopté en conseil municipal le 2 avril 2024, ce budget global, qui inclut à la fois des dépenses de fonctionnement et d'investissement, vise avant tout à répondre aux besoins quotidiens de la commune et à investir dans des projets porteurs pour l'avenir.

### Budget de fonctionnement : 2 341 324 €

Il est essentiel pour le bon déroulement des activités communales. Il couvre les charges de personnel, l'ensemble des frais de gestion courante, et une réserve pour l'entretien des infrastructures municipales en cas de besoin.

### Les dépenses : quelles sont-elles ?

- **Charges de personnel** : avec **780 500 €**, les dépenses de personnel représentent une part conséquente de ce budget, reflétant l'engagement de la commune à maintenir un service public de qualité dans les différents services de la mairie, mais aussi à l'école, à la crèche et à l'accueil périscolaire.
- **Charges de fonctionnement et réserves** : un montant de **837 770 €** est alloué pour 50 % aux charges de gestion courante : énergie, carburant, charges d'entretien courant, contrats d'assurance et de prestations de services, approvisionnement en matières et petits équipements, audit...L'autre moitié de ce budget reste disponible en tant que réserve d'aléas pour anticiper des gros travaux d'entretien et de réparation des bâtiments communaux, garantissant ainsi la pérennité et la sécurité de nos infrastructures.
- **Prélèvement annuel du Fonds National de Garantie des Ressources** : ce prélèvement de **148 706 €** a été institué par l'Etat après la suppression de la taxe professionnelle pour équilibrer les recettes des communes.
- **Subventions aux différents organismes** (associations, clubs sportifs, CAC...), les indemnités, les logiciels de travail et autres charges de gestion se montent à **150 844 €**.
- **Virement à la section d'investissement** : afin de soutenir les projets d'avenir, un virement de **407 000 €** a été affecté à la section d'investissement pour financer les projets de la commune.

### Les recettes : une fiscalité maîtrisée et des dotations en baisse

Les recettes de fonctionnement reposent majoritairement sur la fiscalité locale, stabilisée depuis plusieurs années, et ce malgré les baisses progressives des dotations de l'État.

Soucieuse de capitaliser pour les projets d'avenir, la commune reconstitue progressivement sa capacité d'autofinancement pour les investissements futurs. Ainsi en 2024, **642 000 €** ont été affectés au budget.

- **Fiscalité locale** : elle demeure la principale source de recettes, avec un apport de **899 082 €**. La fiscalité de Cernay-lès-Reims figure parmi les plus basses du département. Le Conseil Municipal a volontairement décidé de ne pas augmenter les taux au moment du vote du budget, malgré une tendance générale d'augmentation observée dans d'autres communes.
- **Dotations et compensations** : les dotations de l'État et autres compensations s'élèvent à **642 000 €**. Pour rappel, la dotation forfaitaire annuelle de l'Etat ne s'élève plus qu'à **20 711 €** pour 2024, soit 13,37 € par habitant.
- **Recettes crèche, régie, et autres produits de gestion courante** : l'ensemble de ces revenus se monte à **153 890 €**.

## Budget d'investissement : 902 888 €

Le budget d'investissement reprend pour plus de **670 000 €** des projets amorcés en 2023, tout en ajoutant de nouvelles initiatives pour 2024.

L'essentiel de ces investissements est axé sur l'amélioration de la qualité de vie des habitants, leur bien-être et la qualité des services. Ils couvrent des domaines variés : cadre de vie, sport, enfance, culture et administration.

A l'identique du budget de fonctionnement, la section investissement doit toujours être équilibrée entre les dépenses et les recettes, financées majoritairement par les subventions obtenues sur les différents projets à hauteur de **346 000 €** et par les financements de la section fonctionnement à hauteur de **407 000 €** en 2024.



### • Un îlot de fraîcheur pour tous : 205 000 €

Le cœur du village accueillera prochainement un îlot de fraîcheur, véritable espace de détente conçu pour répondre aux besoins des habitants jeunes et moins jeunes, qui se situera près de la zone de la petite enfance. Cet espace comportera une installation d'eau et des plantations d'arbres fruitiers, offrant un lieu ombragé et agréable pour se reposer, se retrouver, et profiter de la nature au quotidien. La sélection des arbres a été faite sur le site de production fin 2024. Le démarrage du chantier est prévu à partir de fin janvier 2025.

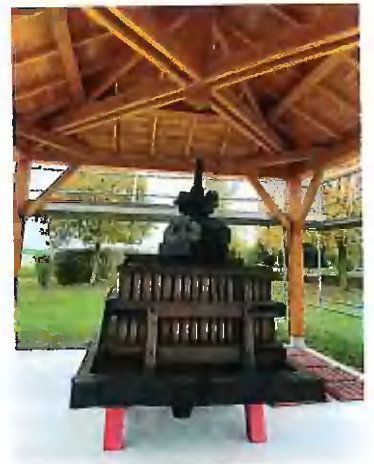


### • Confort et modernisation du gymnase : 110 000 €

Les amateurs de tennis et de badminton de Cernay-lès-Reims profiteront d'une infrastructure modernisée. La bâche d'origine de la construction qui recouvre le gymnase était très abîmée ; elle vient d'être changée pour une bâche sécurisée, apportant ainsi plus de confort et de luminosité aux joueurs, quelle que soit la saison.

### • Un abri pour le pressoir pour célébrer notre identité viticole : 30 000 €

Fidèle à son patrimoine viticole, la commune a installé à l'entrée du village, le pressoir acquis en 2023, abrité sous une construction spécialement prévue à cet effet. Ce pressoir symbolise la tradition viticole de Cernay-lès-Reims, accueillant visiteurs et habitants avec une touche d'authenticité.



### • Chauffage optimal pour tous à la mairie : 100 000 €

Pour améliorer le confort de tous, des travaux importants ont été réalisés sur la chaudière de la mairie. Cet investissement permet désormais de maintenir une température agréable dans l'ensemble des locaux, incluant la médiathèque, le secrétariat et les salles d'activité, afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions.

En marge de ces travaux de chaufferie, une enveloppe de 70 000 € a été allouée pour envisager à court terme la rénovation thermique et phonique de la salle des fêtes.

## • Un affichage légal accessible 24h/24 par contrat de location

Afin de faciliter l'accès aux informations administratives pour tous, un panneau d'affichage légal sera installé sur la place de la mairie. Disponible en permanence, ce panneau permettra aux habitants de consulter à tout moment les documents et annonces légales, garantissant une information accessible et transparente.

## • Remplacement du grillage du terrain de foot : 12 000 €

Le terrain de sport bénéficie également de cette série d'investissements avec le remplacement complet de son grillage, très abîmé au fil des années. Ce nouvel équipement permettra de répondre aux normes exigées par la réglementation des installations sportives.

## • Sécurité et confort pour les piétons et les automobilistes : 75 000 €

En plus de la pose des pavés de la rue Colbert à la charge de la commune, les habitants ont pu constater les travaux effectués sur les voiries en matière de passages piétons, réfection de trottoirs et pose d'une nouvelle signalétique communale. Les derniers travaux programmés seront effectués en 2025.

## • Investissements pour le confort des enfants : 55 000 €

Divers travaux d'amélioration ont été décidés pour les différentes structures destinées aux enfants :

- **Crèche** : rénovation des sols, installation de films solaires pour réduire l'ensoleillement direct, achat de mobilier complémentaire.
- **École** : équipements pour l'ouverture d'une 7<sup>ème</sup> classe, achat de meubles et de matériel informatique, incluant un ordinateur pour un enseignant et des tablettes pour les élèves.
- **Cantine** : achat de mobilier pour faciliter la gestion des espaces.

## • Un espace pour les adolescents à la médiathèque : 4 000 €

Enfin, la médiathèque s'enrichira prochainement d'un coin spécialement aménagé pour les adolescents. Cet espace sera conçu pour offrir un cadre accueillant et adapté aux besoins des jeunes, contribuant ainsi au développement culturel et à la convivialité de la médiathèque.

## • Un budget potentiel pour remplacement d'un véhicule vieillissant : 45 000 €

Le Conseil municipal a décidé d'affecter une somme de 45 000 € au financement à plus ou moins court terme d'un véhicule technique vieillissant.

## En conclusion

Le budget 2024 de Cernay-lès-Reims traduit l'engagement de la municipalité envers une gestion rigoureuse et une priorité donnée aux besoins des habitants. Avec une fiscalité locale maîtrisée et des projets ambitieux, la commune continue d'investir dans un avenir durable et agréable pour tous.



# VIE COMMUNALE

## Le personnel *des services municipaux*



## Du côté *du club Ecureuil*



L'assemblée générale du Club Ecureuil a eu lieu le 5 novembre 2024. L'équilibre financier s'est amélioré grâce à une bonne gestion des effectifs et le soutien financier de la mairie.

De septembre 2023 à juillet 2024, le Club Ecureuil a servi 15 894 repas (soit une hausse de 0,4 % par rapport à l'année précédente) et 12 898 heures de garde ont été comptabilisées pendant cette période (soit une baisse de 4,3 %). Les élus attachent une grande importance au service de restauration scolaire qui répond à un réel besoin d'accueil, au regard du niveau de fréquentation très élevé des enfants scolarisés (85 % pour Cernay contre 62 % en règle générale).

Une réflexion est en cours sur l'éventuelle possibilité d'élargissement de l'offre de services.

## Le personnel de la crèche *Souris verte*



Lorsqu'ils seront tous arrivés  
(de décembre 2024 à mars 2025 ),  
34 enfants seront accueillis à la crèche.

## Des ateliers pédagogiques à la crèche



Le vendredi 5 avril, au sein de la crèche "La Souris verte", s'est déroulé le rendez-vous des parents avec Barbara Duplouis, infirmière puéricultrice.

Le thème abordé concernait les émotions mais aussi les règles et limites que l'on peut donner à nos enfants.

Ce bon moment d'échanges constructifs a permis aux parents de mieux appréhender toutes les situations délicates auxquelles ils sont confrontés et de déculpabiliser.

Un nouveau rendez-vous est prévu en juillet.



Le mardi 9 avril 2024, l'atelier yoga bébés/parents, a été organisé une nouvelle fois, suite au succès remporté par l'atelier en 2023. Postures apaisantes, massages du corps et des pieds, utilisation de petits bacs sensoriels ont pu faire le bonheur des bébés et des parents. Doigts de pieds en éventail au rendez-vous ! Une séance qui a permis le bien-être des enfants mais aussi le partage entre parents et professionnelles de la petite enfance.

## L'équipe du groupe scolaire Jean Moulin



Derrière de gauche à droite : Mme Jobert CM2, Mme Faille MS GS (1/2 avec Mme Petit),  
Mme Petitjean CE1, Mme Pillu PS MS (1/2 temps avec Mme Henrion), Mme Ferreira GS CP  
Devant de gauche à droite : Mme Basset CE2, Mme Jennepin GS CP, Mme Ruffini CM1

### Rentrée scolaire 2024-2025

Le groupe scolaire Jean Moulin a accueilli 159 élèves dont 52 en maternelle, répartis en 7 classes :

- PS/MS avec Mme Henrion et Mme Pillu
- MS/GS avec Mme Faille et Mme Petit (nouvelles enseignantes)
- GS/CP avec Mme Jennepin et Mme Ferreira
- CE1 avec Mme Petit Jean
- CE2 avec Mme Basset (nouvelle enseignante)
- CM1 avec Mme Ruffini
- CM2 avec Mme Jobert

Les enseignantes sont aidées par 5 collaboratrices.



De gauche à droite : Séverine, Carole, Manon, Stéphanie et Rachel

## La ludothèque s'enrichit

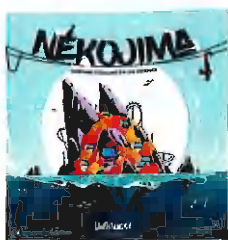
La ludothèque mise en place depuis 2022 à la Médiathèque La Marelle, s'est considérablement enrichie. Elle propose des jeux variés pour les petits et les grands. Jeux de stratégie, de plateau, en duo ou collaboratifs et d'autres qui ambianceront vos soirées... il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

**Comment ça marche ?** Je complète le formulaire d'inscription, je joins un chèque de caution de 30 euros et j'accède à la collection.

Un jeu par famille est empruntable pour une durée de 3 semaines.

Vous pouvez également tester les jeux à la médiathèque. Et c'est gratuit !

## Nos coups de cœur :



Nekojima



Les Tours Ambulantes



Res Arcana

## Le saviez-vous ?

Des ressources numériques proposées gratuitement par la Bibliothèque Départementale de la Marne, sont disponibles pour tous les adhérents de la médiathèque La Marelle.

Livres numériques, films, presse, cours en ligne et livres Dys sont accessibles depuis chez vous.

### Comment y accéder ?

- 1 Je m'inscris à la médiathèque La Marelle, si je ne suis pas encore adhérent.
- 2 Je crée un compte sur le site de la BDM (bdm.marne.fr).
- 3 J'accède aux ressources numériques... gratuitement.



## Fin du marché hebdomadaire :

### un regret partagé

Dans notre dernier bulletin, nous avons annoncé avec enthousiasme une nouvelle dynamique pour le marché local du mercredi matin. Malgré les efforts de la commune pour soutenir cette initiative, le rendez-vous n'a malheureusement pas rencontré le succès escompté. Le manque de fréquentation, tant du côté des commerçants que des acheteurs, a rendu impossible le maintien de cette activité.

C'est donc avec regret que la commune annonce la fin de ce marché. Nous remercions sincèrement les commerçants et les habitants qui ont participé à cette aventure.



## La fin d'une équipe sarnacienne au service de la commune

Suite à la loi de départementalisation des Sapeurs-Pompiers, le corps de pompiers volontaires de Cernay est dissous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Le 11 novembre, à l'issue des cérémonies de commémoration, le maire a remis la médaille d'or des 30 ans de service à Robert Pellegrino, ainsi que la médaille d'argent de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France à l'Adjudant Bruno Graïs.



## Nouveau Columbarium

Le cimetière communal était déjà pourvu d'un columbarium et d'un jardin du souvenir, mais face à la demande croissante d'inhumation en « cave urne », l'achat d'un nouveau columbarium devenait nécessaire.

Cet investissement a été programmé au budget 2024. Il devrait prendre place prochainement à côté du premier monument.

La nouvelle réalisation en marbre sera de conception identique au premier monument.



## Reims Activ'été

remporte toujours du succès



Comme chaque année depuis trois ans, la mairie de Cernay-lès-Reims subventionne l'inscription des jeunes sarnaciens et sarnaciennes à Reims Activ'été.

Leur engouement pour ce programme proposé par la ville de Reims pendant les vacances d'été, ne faiblit pas. 28 jeunes, âgés de 7 à 17 ans, ont participé aux activités entre le 8 juillet et le 23 août.

## Achat de vélo électrique

moins d'adeptes

En 2024 la subvention de vélo électrique n'a pas rencontré le succès des années précédentes avec seulement 1 vélo subventionné.



## Le duo imparable du village

les crottes de chiens  
et les aboiements

Dans chaque village, il y a des phénomènes qui marquent les esprits : les cloches de l'église trop bruyantes, le resto où tout le monde se connaît, et bien sûr, le duo inévitable des crottes de chiens et des aboiements intempestifs. Ces deux joyaux de la nature canine transforment chaque promenade en un véritable parcours du combattant.

Les crottes, d'abord. Elles apparaissent souvent là où on s'y attend le moins : au coin d'une rue, devant la porte du voisin, ou encore sur le joli trottoir fraîchement nettoyé. On se demande toujours qui est le coupable, mais une chose est sûre : ce n'est jamais le chien qui fait son petit cadeau et qui oublie de le ramasser... Non, c'est toujours le propriétaire qui, visiblement, se perd dans l'observation des pigeons ou la contemplation des nuages.

Et puis, il y a les aboiements. Ces concerts diurnes et nocturnes qui débutent dès qu'un chat ose traverser la rue, ou dès qu'un papillon bat des ailes trop près de leur territoire sacré. Si les chiens pouvaient parler, ils diraient probablement : "Je protège mon domaine, toi, humain, va te coucher !" Mais non, ces mélodies canines résonnent à toute heure, transformant le village en un opéra sauvage.

Bref, entre les crottes semées sur le pavé et les aboiements qui ponctuent le silence de la nuit, il ne manque plus qu'une banderole : "Bienvenue au pays des chiens, où chaque pas est une surprise et chaque jour un concert !"



En résumé, laisser son chien faire ses besoins sans les ramasser ou ignorer les aboiements incessants ne doit plus être vu comme une simple négligence. Ces comportements sont désormais passibles de sanctions, souvent sous forme d'amendes, et visent à rappeler qu'une bonne cohabitation entre hommes et chiens passe par un respect mutuel, sous peine de voir son portefeuille se vider. Sans une prise de conscience rapide des propriétaires de nos amis à quatre pattes, nous serons amenés à les sanctionner.

**Mutuelle communale** : les habitants de Cernay-lès-Reims peuvent profiter d'une couverture santé collective à tarif préférentiel



La commune a organisé au printemps dernier une réunion publique animée par l'association Mutua+, qui propose une mutuelle

citoyenne avec des tarifs négociés, accessible à tous les habitants d'une commune.

Rendre ce qui fonctionne dans les entreprises pour le développer à l'échelle d'une commune, c'est ce à quoi s'emploie l'association Mutua+, avec pour objectif principal de proposer une mutuelle collective et solidaire permettant aux habitants des communes de bénéficier d'une couverture santé à moindre coût.

Renseignements en mairie.



## Un nouvel éclairage public



Le Grand Reims continue à renouveler l'éclairage public. Les luminaires au sodium haute pression (SHP) sont remplacés par des leds moins énergivores et de meilleure efficacité lumineuse. En 2024, ce sont 26 mats qui ont été changés et une trentaine de luminaires est prévue en 2025.

En 2025, il a été décidé l'abaissement de l'éclairage public, dans les rues du village équipées de leds, afin de réaliser des économies d'énergie tout en préservant la sécurité des habitants :

- à partir de 20 h jusqu'à 22 h : 50 % d'abaissement par rapport à l'éclairage de matinée et fin d'après-midi
- de 22 h à 5 h du matin : 70 % d'abaissement

Les rues concernées sont les suivantes : rue des Grévières, rue du Lieutenant Machet, rue de l'Ecufine, rue de la Gare, rue des Noues-Reines.

## Le programme de voirie *se poursuit*

Après la rue Colbert, le Grand Reims prévoit en 2025 de continuer le programme de réfection des voiries et des trottoirs dans les rues Foch et Cardinal Luçon. Seront réalisés des travaux d'enfouissement des réseaux aériens par le SIEM, le renouvellement de l'éclairage public, ainsi que l'aménagement d'un trottoir PMR (Personnes à Mobilité Réduite). La commune financera la mise en place des entrées charretières en pavés.



## Le projet TagEnergy se concrétise

Comme déjà évoqué dans notre bulletin de janvier 2023, TagEnergy, par l'intermédiaire de son entité française Cernay Energy Storage SAS, développe, sur le territoire de la commune de Cernay-lès-Reims, un projet de stockage d'électricité par batterie à grande échelle (240MW/480MWh).

Le projet, prévu dans la zone dite « des Didris » vise à installer une centrale de stockage d'électricité raccordée au réseau de transport d'électricité de RTE via le poste électrique existant de Cernay. Le parc de batteries serait donc situé entre le poste RTE et l'autoroute A34.

Les infrastructures de stockage d'électricité jouent un double rôle :

- Stabiliser la fréquence du réseau électrique, en corrigeant les écarts entre demande et offre en temps quasi réel.
- Lisser la courbe de production de l'électricité à la maille nationale et européenne. Ce lissage permet également de limiter la volatilité des prix et donc le risque de prix élevés de l'électricité pour les consommateurs finaux.

Le projet de Cernay a fait l'objet de plusieurs études techniques qui ont conduit la Préfecture de la Marne à octroyer un permis de construire en août 2023.

TagEnergy a conclu une promesse de bail avec chacun des propriétaires des parcelles concernées.

Concernant les parcelles appartenant à la commune de Cernay-lès-Reims, le bail emphytéotique a été signé fin 2024 entre la commune et TagEnergy SAS.

La SAS versera une redevance de 12.000 € par an qui fera l'objet d'une indexation annuelle.

La mise en service du projet est envisagée pour fin 2025.



# TÉMOIGNAGE

## 27 journées de bénévolat aux JO 2024

**Jérôme Coulon**, habitant de Cernay-lès-Reims et membre du conseil municipal, a consacré ses vacances d'été aux JO de Paris 2024, en tant que bénévole. Il nous livre ses impressions, riches de nombreuses anecdotes, sur les 27 journées qu'il a passées à Paris, aux Jeux Olympiques et Paralympiques.



### Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir volontaire pour les JO de Paris 2024 ?

Après plusieurs expériences de volontaire dans des événements sportifs internationaux, les JO à Paris étaient l'évènement à ne pas manquer. Accueillir le monde entier en France, à Paris, je ne pouvais pas rater cela. Je me suis donc inscrit pour être volontaire aux Jeux Olympiques et Paralympiques.



### Quelles sont les démarches pour devenir volontaire ?

Pour les JO de Paris 2024, les inscriptions ont commencé en janvier 2023, avec deux questionnaires de 90 questions, pour connaître notre personnalité, un dossier administratif et une description de nos expériences et motivations. Une réponse en septembre 2023, une super journée de convention à l'Aréna de Nanterre pour lancer le programme des volontaires en mars 2024 (avec la présentation de nos uniformes), des formations en présentiel et distantiel en mai et juin 2024 se sont succédées. Puis nous avons reçu nos accréditations et nos tenues.

### Quelle était votre mission pour les jeux olympiques ?

Pour les JO, j'étais chauffeur avec un véhicule du sponsor officiel de Paris 2024. Je conduisais les membres du Comité, les partenaires, les familles des athlètes ou sportifs.

Nous avions notre planning à l'avance pour connaître nos jours de mobilisation et nos horaires. En arrivant, je prenais mon véhicule et on m'envoyait sur les différents sites tout au long de la journée. J'avais accès à tous les sites officiels de Paris 2024 pour prendre ou déposer des personnes.

Chauffeur dans Paris, c'était trop facile ! Avec la voie dédiée pour les JO, aucun embouteillage !

### Quelles expériences ou rencontres ont jalonné votre parcours ?

J'ai fait principalement de belles rencontres. Avec la proximité de la voiture, il se passe toujours quelque chose, on ne se connaît pas et on ne se reverra pas... C'est propice aux échanges et aux confidences.

Je peux vous dire par exemple que la femme du ministre des sports du Guatemala se moque de son mari quand il parle français ; elle a suivi 5 ans d'études en France et parle très bien notre langue.

Quand je demande à la vice-présidente du CIO belge comment se passe la relation entre les Flamants et les Wallons, elle me répond « très bien, ça fait 21 ans que ça dure avec mon mari », qui était assis à côté d'elle.

J'ai plein d'autres anecdotes, des rencontres, des échanges, des sourires, des discussions sur tout et n'importe quoi.

## Pouvez-vous nous raconter une situation qui vous a marqué et que vous n'oubliez pas de sitôt ?

Des fois il suffit de pas grand-chose pour marquer l'esprit.

Un soir, je transporte une délégation de la fédération internationale équestre entre le stade de France et leur hôtel à Versailles. En 45 minutes de trajet on a de quoi échanger. Le lendemain soir, je retourne au stade de France et là, au milieu de dizaines de personnes, j'entends « Hé Jérôme comment ça va ? » je me retourne et c'était une des personnes de la fédération équestre qui, au milieu de tout le monde, me faisait signe. Je lui ai répondu bien sûr. Voilà un petit moment très court mais qui m'a donné le sourire, la fierté que l'on m'ait reconnu, que l'on ose m'interpeller devant tant de monde. Je me suis dit que j'avais réussi ma mission et que j'avais laissé une belle image de moi-même, de la France et des Français aux personnes transportées.

## Pourriez-vous résumer votre expérience des Jeux Olympiques en quelques chiffres clés ?

Durant les Jeux Olympiques j'ai à mon actif :

- 13 jours de mobilisation
- 1500 kilomètres parcourus dans Paris sans PV
- 95 personnes transportées : des membres du CIO, des membres de Fédérations Internationales, le directeur des technologies et du système d'informations de Los Angeles 2028, le Ministre des sports du Guatemala, le staff des athlètes, les familles des athlètes et bien sûr des athlètes de cultures, de nationalités et de pays différents.
- Parmi ces pays, je peux citer : Afrique du sud, Algérie, Argentine, Australie, Belgique, Bermudes, Bolivie, Burundi, Chine, Croatie, Egypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Ghana, Grande-Bretagne, Guatemala, Haïti, Ile Cook, Italie, Lettonie, Palaos, Russie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Uruguay.



## Et votre expérience des jeux paralympiques ?

Pour les Paras, j'étais équipier terrain pour le basket fauteuil.

Une de mes missions se situait sur les terrains d'entraînements, pour les préparer et les nettoyer entre chaque entraînement. Il y avait deux terrains dans les studios de la Cité du cinéma au cœur du village olympique. Je déambulais tous les jours au milieu des athlètes, j'ai même eu l'occasion d'aller dans les chambres où ils logeaient.

Ma seconde mission était à Bercy pour les matchs. Là, soit je passais la serpillère (au grand dam de ma femme qui m'a dit que je passais davantage la serpillère à Bercy qu'à la maison) soit dans un angle du

terrain pour récupérer les ballons. Ma mère regardait les matchs de basket fauteuil, pas pour le match mais pour essayer de me voir à la télévision !



J'ai échangé brièvement avec Lucas Mazure double champion paralympique de badminton en simple et double médaillé en double mixte.

Et j'ai eu la chance de toucher une médaille d'or paralympique !

## Une situation qui vous a marqué ?

Plusieurs même, mais celle qui m'a fait le plus plaisir, c'est qu'après avoir discuté avec le staff de l'équipe masculine de basket fauteuil pendant un entraînement, lors de leurs matchs à Bercy, quand j'étais sur le bord du terrain pour ma mission, ils venaient me voir spécifiquement pour me dire bonjour.

## Pouvez-vous résumer votre expérience des Jeux Paralympiques ?

- 14 jours de mobilisation
- 29 entraînements au cœur du village paralympique.
- Plus de 300 serviettes pliées.
- 7 matchs à Bercy dont les deux finales femmes et hommes. Le tournoi a vu la victoire des Pays Bas chez les femmes et des USA chez les hommes.

## Un dernier mot ?

J'ai vécu une expérience unique dans une vie. J'ai fait des rencontres inoubliables au sein des volontaires. Ce que je retiens, c'est un encadrement formidable de la part des membres de Paris 2024, des retrouvailles avec des volontaires précédemment croisés dans d'autres événements, des échanges incroyables.

Donner du temps pour les autres est toujours très enrichissant.

J'ai une immense fierté d'avoir pu contribuer au rayonnement de la France dans le monde entier, d'avoir laissé une belle image de la France et des Français aux personnes croisées durant cette expérience. Je souhaite à tout le monde de vivre une aventure telle que celle-ci.

## Une ligne de bus régulière à Cernay



Depuis le 02 septembre 2024, la commune est desservie par la **ligne régulière n°23** qui vient remplacer le Transport A la Demande.

Cette ligne fonctionne du lundi au samedi et comprend 13 arrêts dont 4 dans le village : (il faut compter 16 minutes de Général De Gaulle à Royale)

Odile Madelin – Mairie – Général De Gaulle – Ecufine

Cette liaison offre des possibilités de correspondance à partir de l'arrêt Dauphinot jusqu'à Royale.

Tous les titres de transport du réseau Grand Reims Mobilités sont acceptés à bord (Bus-Tram-TAD) et doivent être validés. Plusieurs possibilités :

➤ **Après du conducteur** : titre dépannage 1 heure à bord du bus au prix de 2 € en espèces (attention le chauffeur n'a pas de monnaie).

➤ **Par SMS** : le titre SMS vous permet de voyager pendant 1 heure au prix de 1,80 € dès réception du SMS confirmation, il doit être acheté juste avant de monter à bord d'un véhicule : Envoyez 1H au 93093 et recevez votre ticket 1 heure par SMS sur votre mobile (attention ce service est disponible uniquement chez Orange, Bouygues, SFR et Free, hors forfaits bloqués).

➤ **A la Maison des Mobilités** : située en centre-ville au 28 A boulevard Joffre (sur le parvis de la gare) ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h 30, le samedi de 10 h à 17 h, fermée le dimanche.

Un lieu pour vous renseigner et acheter tous les titres de la gamme tarifaire.

(ex : un ticket non nominatif de 10\*1h au prix de 14,50 € validité 2 ans)

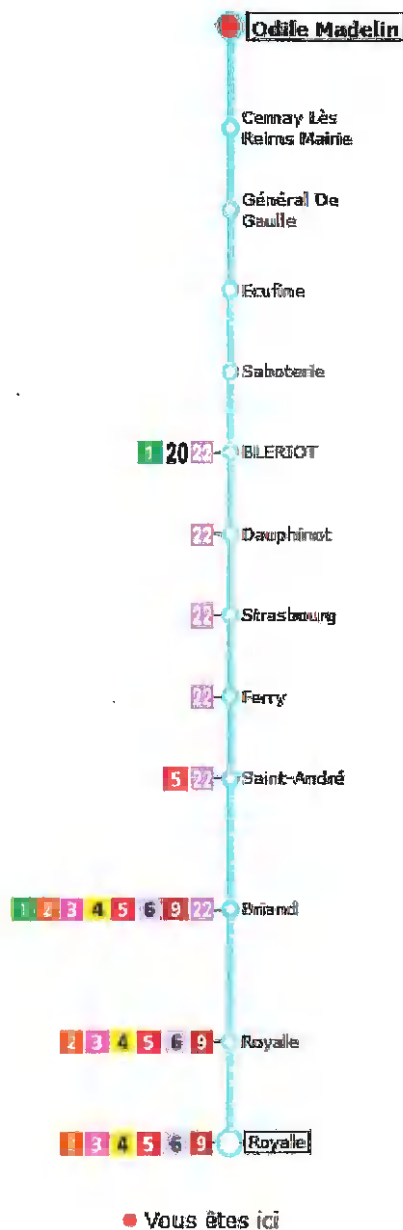
➤ **Chez les dépositaires de titres** : une trentaine de dépositaires, revendeurs de titres de transport, sont répartis sur les différentes communes desservies par le réseau Grand Reims Mobilités (Mag Presse Europe au 24, place Jean Moulin et Le St André au 50, avenue Jean Jaurès sont les plus proches) :

Les revendeurs rechargent la carte Grand R mais ne vendent pas de ticket « papier », éventuellement une carte non nominative à charger avec des tickets.

➤ **Sur la boutique en ligne** : vous pouvez recharger votre carte Grand R en quelques clics et également en commander une directement sur « La Boutique en ligne » un délai de 48h est nécessaire.

➤ **Sur les Distributeurs Automatiques de Titres (DAT)** : implantés à chaque station de tram pour acheter des tickets ou recharger votre carte Grand R.

➤ **Depuis l'application Kif&Go** : achat des titres de transport en format dématérialisé, incompatible avec la Carte Grand R, les deux systèmes ne communiquant pas entre eux.



Odile Madelin

23

## Retrouvez tous les horaires de la ligne 23 :

sur le site internet : <https://grandreims-mobilites.fr>

en flashant ce QR code :



Sur les tableaux ci-dessous :

### De Cernay-lès-Reims à Reims

#### Grille horaires de la ligne 23

vers ROYALE

Du lundi au vendredi – sens Cernay-lès-Reims → Reims

Arrêt	Horaires								Horaires							
ODILE MADELIN	06:35	06:53	07:22	07:53	08:20	08:40	09:06	09:58	10:00	11:42	12:44	13:26	14:18	15:15	16:02	16:28
CERNAY MAIRÉ	06:38	06:56	07:25	07:56	08:23	08:43	09:09	10:01	10:03	11:45	12:47	13:29	14:21	15:21	16:05	16:31
GAL DE GAULLE	06:40	06:58	07:27	07:58	08:25	08:45	09:11	10:03	10:05	11:47	12:49	13:31	14:23	15:23	16:07	16:33
ECURINE	06:41	06:59	07:28	07:59	08:26	08:46	09:12	10:04	10:06	11:48	12:50	13:32	14:24	15:24	16:08	16:34
SABOTÈRE	06:44	07:02	07:31	08:02	08:29	08:49	09:15	10:07	10:09	11:51	12:53	13:36	14:28	15:28	16:12	16:38
BLERROT	06:45	07:03	07:32	08:03	08:30	08:50	09:16	10:08	10:10	11:52	12:54	13:37	14:29	15:29	16:13	16:39
DAUPHINOT	06:46	07:04	07:33	08:04	08:31	08:51	09:17	10:09	10:11	11:53	12:55	13:38	14:30	15:30	16:14	16:40
STRASBOURG	06:47	07:05	07:34	08:05	08:32	08:52	09:18	10:10	10:12	11:54	12:56	13:39	14:31	15:31	16:15	16:41
FERRY	06:48	07:06	07:35	08:06	08:33	08:53	09:19	10:11	10:13	11:55	12:57	13:41	14:33	15:33	16:17	16:43
SAINT-ANDRÉ	06:50	07:08	07:37	08:08	08:35	08:55	09:21	10:13	10:15	11:57	12:59	13:43	14:35	15:35	16:19	16:45
BRIAND	06:51	07:09	07:38	08:09	08:36	08:56	09:22	10:14	10:16	11:58	13:00	13:44	14:36	15:36	16:20	16:46
ROYALE	06:52	07:10	07:39	08:10	08:37	08:57	09:23	10:15	10:17	11:59	13:01	13:45	14:37	15:37	16:21	16:47

Arrêt	Horaires							
ODILE MADELIN	16:54	17:20	17:46	18:12	18:38	19:04	19:30	20:28
CERNAY MAIRÉ	16:57	17:23	17:49	18:15	18:41	19:07	19:33	20:29
GAL DE GAULLE	16:59	17:25	17:51	18:17	18:43	19:09	19:35	20:31
ECURINE	17:00	17:26	17:52	18:18	18:44	19:10	19:36	20:32
SABOTÈRE	17:04	17:30	17:56	18:22	18:48	19:13	19:39	20:35
BLERROT	17:05	17:31	17:57	18:23	18:49	19:14	19:40	20:36
DAUPHINOT	17:06	17:32	17:58	18:24	18:50	19:15	19:41	20:37
STRASBOURG	17:07	17:33	17:59	18:25	18:51	19:16	19:42	20:38
FERRY	17:09	17:35	18:01	18:27	18:52	19:17	19:43	20:39
SAINT-ANDRÉ	17:11	17:37	18:03	18:29	18:54	19:19	19:45	20:41
BRIAND	17:13	17:39	18:05	18:31	18:56	19:20	19:46	20:42
ROYALE	17:14	17:40	18:06	18:32	18:58	19:21	19:47	20:43

#### Grille horaires de la ligne 23

vers ROYALE

Les samedis et vacances scolaires – sens Cernay-lès-Reims → Reims

Arrêt	Horaires								Horaires								
ODILE MADELIN	06:30	07:22	08:14	09:06	09:58	10:50	11:42	12:34	13:26	14:18	15:10	16:02	16:54	17:46	18:38	19:30	20:28
CERNAY MAIRÉ	06:33	07:25	08:17	09:09	10:01	10:53	11:45	12:37	13:29	14:21	15:13	16:05	16:57	17:49	18:41	19:33	20:29
GAL DE GAULLE	06:35	07:27	08:19	09:11	10:03	10:55	11:47	12:39	13:31	14:23	15:15	16:07	16:59	17:51	18:43	19:35	20:31
ECURINE	06:36	07:28	08:20	09:12	10:04	10:56	11:48	12:40	13:32	14:24	15:16	16:08	17:00	17:52	18:44	19:36	20:32
SABOTÈRE	06:39	07:31	08:24	09:16	10:08	11:00	11:52	12:44	13:36	14:28	15:20	16:12	17:04	17:56	18:48	19:39	20:35
BLERROT	06:40	07:32	08:25	09:17	10:09	11:01	11:53	12:45	13:37	14:29	15:21	16:13	17:05	17:57	18:49	19:40	20:36
DAUPHINOT	06:41	07:33	08:26	09:18	10:10	11:02	11:54	12:46	13:38	14:30	15:22	16:14	17:06	17:58	18:50	19:41	20:37
STRASBOURG	06:42	07:34	08:27	09:19	10:11	11:03	11:55	12:47	13:39	14:31	15:23	16:15	17:07	17:59	18:51	19:42	20:38
FERRY	06:44	07:36	08:29	09:21	10:13	11:05	11:57	12:49	13:41	14:33	15:25	16:17	17:09	18:01	18:53	19:44	20:40
SAINT-ANDRÉ	06:46	07:38	08:31	09:23	10:15	11:07	11:59	12:51	13:43	14:35	15:27	16:19	17:11	18:03	18:55	19:46	20:42
BRIAND	06:47	07:39	08:32	09:24	10:16	11:08	12:00	12:52	13:44	14:36	15:28	16:20	17:12	18:04	18:56	19:47	20:43
ROYALE	06:48	07:40	08:33	09:25	10:17	11:09	12:01	12:53	13:45	14:37	15:29	16:21	17:13	18:05	18:57	19:48	20:44

# De Reims à Cernay-lès-Reims

Grille horaires de la ligne 23

vers ODILE MADELIN

Du lundi au vendredi – sens Reims → Cernay-lès-Reims

Arrêt	Horaires							Horaires								
ROYALE	06:30	06:56	07:22	07:48	08:14	08:40	09:07	10:24	11:20	12:08	13:04	13:52	14:44	15:40	16:02	16:28
BRIAND	06:31	06:57	07:24	07:50	08:16	08:42	09:09	10:26	11:22	12:10	13:06	13:54	14:46	15:42	16:04	16:30
SAINT-ANDRE	06:33	06:59	07:25	07:51	08:17	08:43	09:10	10:27	11:23	12:11	13:07	13:55	14:47	15:43	16:05	16:31
FERRY	06:35	07:01	07:28	07:54	08:20	08:46	09:13	10:30	11:26	12:14	13:10	13:58	14:50	15:46	16:08	16:34
STRASBOURG	06:36	07:02	07:29	07:55	08:21	08:47	09:14	10:31	11:27	12:15	13:11	13:59	14:51	15:47	16:09	16:35
DAUPHINOT	06:36	07:03	07:30	07:56	08:22	08:48	09:15	10:32	11:28	12:16	13:12	14:00	14:52	15:48	16:10	16:36
BLERHOT	06:37	07:04	07:31	07:57	08:23	08:49	09:16	10:33	11:29	12:17	13:13	14:01	14:53	15:49	16:11	16:37
SABOTERIE	06:39	07:05	07:32	07:58	08:24	08:50	09:17	10:34	11:30	12:18	13:14	14:02	14:54	15:50	16:12	16:38
ECURFINE	06:42	07:09	07:36	08:02	08:28	08:54	09:21	10:38	11:34	12:22	13:18	14:06	14:58	15:54	16:16	16:42
GAL DE GAULLE	06:43	07:10	07:37	08:03	08:29	08:55	09:22	10:39	11:35	12:23	13:19	14:07	14:59	15:55	16:17	16:43
CERNAY MAIRIE	06:46	07:12	07:39	08:05	08:31	08:57	09:24	10:41	11:37	12:25	13:21	14:09	15:01	15:57	16:19	16:45
ODILE MADELIN	06:46	07:16	07:42	08:08	08:34	09:00	09:27	10:44	11:40	12:28	13:24	14:12	15:04	16:00	16:22	16:48

Arrêt	Horaires							
ROYALE	16:58	17:17	17:42	18:12	18:38	19:08	19:24	19:52
BRIAND	17:00	17:19	17:44	18:14	18:40	19:10	19:26	19:53
SAINT-ANDRE	17:01	17:20	17:45	18:15	18:41	19:11	19:27	19:55
FERRY	17:04	17:23	17:48	18:18	18:44	19:14	19:30	19:57
STRASBOURG	17:05	17:24	17:49	18:19	18:45	19:15	19:31	19:58
DAUPHINOT	17:06	17:25	17:50	18:20	18:46	19:16	19:32	19:59
BLERHOT	17:07	17:26	17:51	18:21	18:47	19:17	19:33	19:59
SABOTERIE	17:08	17:27	17:52	18:22	18:48	19:18	19:34	20:01
ECURFINE	17:12	17:31	17:56	18:26	18:52	19:22	19:38	20:04
GAL DE GAULLE	17:13	17:32	17:57	18:27	18:53	19:23	19:39	20:05
CERNAY MAIRIE	17:16	17:34	17:59	18:29	18:55	19:25	19:41	20:07
ODILE MADELIN	17:18	17:37	18:02	18:32	18:58	19:28	19:44	20:10

Grille horaires de la ligne 23

vers ODILE MADELIN

Les samedis et vacances scolaires – sens Reims → Cernay-lès-Reims

Arrêt	Horaires							Horaires								
ROYALE	06:56	07:48	08:40	09:32	10:24	11:16	12:08	13:00	13:52	14:44	15:36	16:28	17:20	18:12	19:04	19:56
BRIAND	06:57	07:49	08:41	09:34	10:26	11:18	12:10	13:02	13:54	14:46	15:38	16:30	17:22	18:14	19:05	19:57
SAINT-ANDRE	06:59	07:51	08:43	09:35	10:27	11:19	12:11	13:03	13:55	14:47	15:39	16:31	17:23	18:15	19:07	19:59
FERRY	07:01	07:53	08:45	09:38	10:30	11:22	12:14	13:06	13:58	14:50	15:42	16:34	17:26	18:18	19:09	20:01
STRASBOURG	07:02	07:54	08:46	09:39	10:31	11:23	12:15	13:07	13:59	14:51	15:43	16:35	17:27	18:19	19:10	20:02
DAUPHINOT	07:02	07:54	08:46	09:40	10:32	11:24	12:16	13:08	14:00	14:52	15:44	16:36	17:28	18:20	19:10	20:02
BLERHOT	07:03	07:55	08:47	09:41	10:33	11:25	12:17	13:09	14:01	14:53	15:45	16:37	17:29	18:21	19:11	20:03
SABOTERIE	07:05	07:57	08:49	09:42	10:34	11:26	12:18	13:10	14:02	14:54	15:46	16:38	17:30	18:22	19:13	20:05
ECURFINE	07:08	08:00	08:52	09:46	10:38	11:30	12:22	13:14	14:06	14:58	15:50	16:42	17:34	18:26	19:16	20:08
GAL DE GAULLE	07:09	08:01	08:53	09:47	10:39	11:31	12:23	13:15	14:07	14:59	15:51	16:43	17:35	18:27	19:17	20:09
CERNAY MAIRIE	07:11	08:03	08:55	09:49	10:41	11:33	12:25	13:17	14:09	15:01	15:53	16:45	17:37	18:29	19:19	20:11
ODILE MADELIN	07:14	08:06	08:58	09:52	10:44	11:36	12:28	13:20	14:12	15:04	15:56	16:48	17:40	18:32	19:22	20:14

Un renseignement ?

 ALLO INFO 0800 003 038

N° VERT APPEL GRATUIT

Télécharger l'appli



Pour en savoir plus :

GRAND REIMS  
COMMUNAUTÉ URBAINE

 transdev  
GRAND REIMS

# INTERCOMMUNALITÉ

## Liaison du Boulevard des Tondeurs à l'A34

Le projet de liaison du boulevard des Tondeurs à l'A34 fait suite au plan de déplacements urbains de 2016. Il permettra de boucler le contournement de la ville de Reims. L'échangeur facilitera l'accès à l'A34 et limitera la circulation dans les communes de Witry-lès-Reims et Cernay-lès-Reims.

Théoriquement, les travaux devraient commencer à partir de 2028 avec une mise en service en 2032.



### Calendrier prévisionnel

- Etudes techniques : 2021-2025
- Concertation : 2023 - 2024
- Dossier parcellaire : 2025
- Echanges autour du foncier : Jusqu'en 2026
- Diagnostic et fouilles archéologiques : 2024-2025 / 2026-2027
- Travaux : 2028-2032



## Une brigade contre les nuisances environnementales

La brigade environnementale du Grand Reims, qui couvre les 143 communes, est chargée d'identifier les auteurs de nuisances environnementales, de suivre les verbalisations et de sensibiliser sur ces problèmes. Les amendes vont de 150 à 750 €, avec possibilité de confiscation du véhicule.

Créée il y a un an, cette police « pas comme les autres », appelée brigade, fait partie du plan de lutte contre les déchets abandonnés. Deux gardes-champêtres, recrutés en mai 2024, seront rejoints par deux autres agents en 2025. Une fois formés, ils pourront gérer toute une enquête, de la découverte d'un dépôt sauvage à la transmission des résultats au procureur. Ils seront assermentés pour procéder à des verbalisations. Des pièges photos seront installés sur les sites de dépôt récurrents, où environ 4 000 tonnes de déchets sont abandonnés chaque année.

# VIE ASSOCIATIVE

La semaine du CAC à Cernay



## LUNDI

14h00-16h00	<b>PÉTANQUE</b>	Square La Fontaine
14h00-17h00	<b>BRODERIE-TRICOT</b>	Salle Jacques Scherr
14h00-18h00	<b>AS DE CARREAU</b>	Salle Charles Bosteaux
18h00-20h45	<b>YOGA</b>	Salle Jules Ferry
20h30-22h30	<b>DANSE WEST COAST SWING</b>	Salle Charles Bosteaux

## MARDI

09h00-10h00	<b>GYM</b>	Salle Charles Bosteaux
10h10-11h10	<b>GYM DOUCE</b>	Salle Charles Bosteaux
09h00-12h00	<b>SCRAPBOOKING</b> (1/mois)	Salle Jacques Scherr
13h30-16h30		
09h45-11h15	<b>YOGA</b>	Salle Jules Ferry
18h00-20h15		
18h00-20h00	<b>PEINTURE, DESSIN</b>	Salle Jacques Scherr
17h30-18h30	<b>TENNIS ENFANTS</b>	Salle des sports (sous-réserve d'animateur)
19h00-20h00	<b>TENNIS ADULTES</b>	Salle des sports
19h00-21h15	<b>RENFORCEMENT MUSCULAIRE</b>	Salle Charles Bosteaux

## MERCREDI

09h00-11h00	<b>MARCHE NORDIQUE POUR TOUS "PLAISIR"</b>	En extérieur
10h00-11h00	<b>ATELIER MÉMOIRE</b> (6 séances/an)	Salle Jacques Scherr
10h45-12h45	<b>MARCHE NORDIQUE "SANTÉ"</b>	En extérieur
13h30-17h30	<b>TENNIS</b> enfants	Salle des sports
14h00-16h00	<b>PÉTANQUE</b>	Square La Fontaine
14h00-16h00	<b>MODERN'DANSE</b>	Salle Charles Bosteaux
16h00-16h45	<b>ÉVEIL À LA DANSE</b>	Salle Charles Bosteaux
14h00-15h00	<b>SOPHROLOGIE</b>	Salle Jules Ferry
17h00-19h00	<b>ART FLORAL</b> (1/mois)	Salle Jacques Scherr
18h00-19h00	<b>SOPHROLOGIE</b>	Salle Jules Ferry
19h30-22h30	<b>GÉNOLOGIE</b> (6 séances/groupe/an)	Salle Jacques Scherr

## JEUDI

09h00-10h00	<b>GYMNASTIQUE</b>	Salle Charles Bosteaux
09h00-11h00	<b>MARCHE NORDIQUE "RAPIDE"</b>	En extérieur
10h15-11h15	<b>STRETCHING</b>	Salle Charles Bosteaux
09h15-11h15	<b>ÉCOLES</b> (1 jeudi/mois)	Salle Jacques Scherr
14h00-18h00	<b>CLUB AS DE CARREAU</b>	Salle Charles Bosteaux
14h00-17h00	<b>PEINTURE SUR PORCELAINES</b>	Salle Jacques Scherr
19h30-21h30	<b>TENNIS</b> adultes	Salle des sports
18h00-19h00	<b>DANSE COUNTRY</b> (limité à 12 personnes)	Salle Jules Ferry
19h00-20h00	<b>RENFORCEMENT MUSCULAIRE</b>	Salle Charles Bosteaux
19h30-22h30	<b>GÉNOLOGIE</b> (6 séances/groupe/an)	Salle Jacques Scherr
20h30-21h30	<b>PILATES</b>	Salle Charles Bosteaux



# VIE ASSOCIATIVE

## VENDREDI

09h15-10h15  
10h30-11h30  
14h00-17h00  
17h00-18h00  
20h00-21h00  
20h00-21h00  
20h30-23h00

**GYM DOUCE**  
**ÉTIREMENTS (Stretching)**  
**COUTURE**  
**YOGA** enfants  
**TENNIS** adultes  
**TANGO ARGENTIN** (1/mois)  
**RÉUNION COMITÉ** (1/mois)

Salle Charles Bosteaux  
Salle Charles Bosteaux  
Salle Jacques Scherr  
Salle Charles Bosteaux  
Salle des Sports  
Salle Charles Bosteaux  
Salle Jacques Scherr

## SAMEDI

09h00-11h00  
09h00-11h00

**MARCHE NORDIQUE POUR TOUS "PLAISIR"**  
**PILATES**

En extérieur  
Salle Charles Bosteaux

## DIMANCHE

**SORTIE PÉDESTRE** (marche familiale) (1 dimanche/2) En extérieur

## Le CAC en bref pour 2025

Pour 2025, le CAC espère concrétiser les animations suivantes :

- **Samedi 1<sup>er</sup> mars** : sortie bowling
- **Dimanche 2 mars** : après-midi belote
- **Samedi 29 mars** : carnaval
- **Mardi 29 avril** : comédie musicale au théâtre du Chemin vert
- **A planifier** : atelier couture enfant
- **A planifier** : atelier scrapbooking pour les enfants
- **A planifier** : atelier lego pour les enfants

- **A planifier** : sortie karting
- **A planifier** : concert dans l'église
- **A planifier** : stage comédie musicale pour les enfants
- **7 au 11 juillet** : animations d'été pour les enfants

La liste n'est pas exhaustive. La planification sera affinée début janvier.

Nous espérons que vous serez nombreux à profiter de ces animations.

**Le CAC vous souhaite une très belle année 2025.**

## Du côté du club de foot



### Regard sur un bénévole

**Amar Bennasroune**, professeur chercheur à l'université de Reims, habitant à Cernay-lès-Reims est éducateur d'équipe de jeunes depuis 12 ans au club de football. Cette année, il coache les 16-17 ans. " Mon engagement s'est naturellement fait quand mes deux fils se sont inscrits à l'école de foot. J'ai suivi quelques formations afin d'acquérir la pédagogie sur la technique, le physique et la tactique adaptés aux classes d'âge. J'invite les passionnés de football à rejoindre le club qui a besoin de bénévoles pour tous types de tâches ".

Le club accueille les enfants, filles et garçons, à compter de 5 ans. Il a 2 équipes de vétérans, pour ceux qui veulent pratiquer le foot en loisir.

Il organise des stages pendant les vacances scolaires pour les enfants licenciés ou non, avec des activités sportives et ludiques. Par exemple, une sortie a été organisée à Nigloland en novembre dernier.



Amar Bennasroune et son équipe de jeunes U16 - U18

**Contact Club pour tout renseignement : 06 83 88 88 33**

# COMMUNICATION

## Le secrétariat de mairie est ouvert :

**Mardi** : 10h-12h

**Mercredi** : 10h-12h et 14h-18h

**Vendredi** : 10h-12h et 16h-18h

En dehors de ces créneaux et en cas d'urgence, possibilité de prise de rendez-vous avec le secrétariat de mairie.

Téléphone : **03 26 07 06 89** - **Nouveau mail** : [mairie@cernay-les-reims.fr](mailto:mairie@cernay-les-reims.fr)

## La médiathèque vous accueille :

**Mercredi** : 10h-12h et 14h-18h

**Vendredi** : 16h-18h

**Samedi** : 10h-12h (semaine paire)

## A vos agendas



## FLASH INFO

### Permis de conduire : des changements en 2024

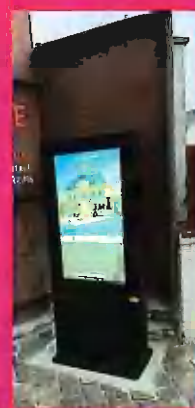
Depuis janvier 2024, l'accès à l'examen du permis de conduire est ouvert **dès l'âge de 17 ans** en France, sans nécessité d'attendre la majorité pour conduire individuellement après la réussite de l'examen. Cette initiative vise à faciliter la mobilité des jeunes, en particulier ceux résidant en zone rurale, pour renforcer leur accès à l'emploi.

Les jeunes impliqués dans **l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC)**, également connu sous le nom de **conduite accompagnée**, ont dorénavant la possibilité de passer l'épreuve pratique du permis de conduire dès l'âge de 17 ans.

L'intégralité des démarches relatives à l'obtention de ce document essentiel sont consultables sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>.

Cette plateforme assure une gestion centralisée des procédures, incluant la déclaration de perte ou de vol du permis de conduire, la consultation de l'avancement du dossier, ainsi que la vérification du solde de points, entre autres.

## Bon à savoir



Informations  
communales  
« non stop »  
à disposition  
des habitants  
courant janvier

Installé fin décembre à côté de l'entrée de la mairie, le panneau d'affichage légal numérique va permettre de consulter tous les actes et documents légaux de la mairie comme l'état civil, les marchés publics, les arrêtés municipaux, les enquêtes publiques, les procès-verbaux du conseil municipal ainsi que divers renseignements... Les documents pourront être transférés par mail ou flashés au moyen d'un QR code.

# PHARMACIES DE GARDE

(1<sup>er</sup> semestre 2025)

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN	
Me 1	G	Sa 1	N	Sa 1	N	Ma 1	N	Je 1	G	Di 1	G
Je 2	N	Di 2	D	Di 2	G	Me 2	N	Ve 2	N	Lu 2	N
Ve 3	N	Lu 3	N	Lu 3	N	Je 3	N	Sa 3	N	Ma 3	N
Sa 4	N	Ma 4	N	Ma 4	N	Ve 4	N	Di 4	G	Me 4	N
Di 5	G	Me 5	N	Me 5	N	Sa 5	N	Lu 5	N	Je 5	N
Lu 6	N	Je 6	N	Je 6	N	Di 6	G	Ma 6	N	Ve 6	N
Ma 7	N	Ve 7	N	Ve 7	N	Lu 7	N	Me 7	N	Sa 7	N
Me 8	N	Sa 8	N	Sa 8	N	Ma 8	N	Je 8	G	Di 8	G
Je 9	N	Di 9	G	Di 9	G	Me 9	N	Ve 9	N	Lu 9	G
Ve 10	N	Lu 10	N	Lu 10	N	Je 10	N	Sa 10	N	Ma 10	N
Sa 11	N	Ma 11	N	Ma 11	N	Ve 11	N	Di 11	G	Me 11	N
Di 12	G	Me 12	N	Me 12	N	Sa 12	N	Lu 12	N	Je 12	N
Lu 13	N	Je 13	N	Je 13	N	Di 13	G	Ma 13	N	Ve 13	N
Ma 14	N	Ve 14	N	Ve 14	N	Lu 14	N	Me 14	N	Sa 14	N
Me 15	N	Sa 15	N	Sa 15	N	Ma 15	N	Je 15	N	Di 15	G
Je 16	N	Di 16	G	Di 16	G	Me 16	N	Ve 16	N	Lu 16	N
Ve 17	N	Lu 17	N	Lu 17	N	Je 17	N	Sa 17	N	Ma 17	N
Sa 18	N	Ma 18	N	Ma 18	N	Ve 18	N	Di 18	G	Me 18	N
Di 19	G	Me 19	N	Me 19	N	Sa 19	N	Lu 19	N	Je 19	N
Lu 20	N	Je 20	N	Je 20	N	Di 20	G	Ma 20	N	Ve 20	N
Ma 21	N	Ve 21	N	Ve 21	N	Lu 21	G	Me 21	N	Sa 21	N
Me 22	N	Sa 22	N	Sa 22	N	Ma 22	N	Je 22	N	Di 22	G
Je 23	N	Di 23	G	Di 23	G	Me 23	N	Ve 23	N	Lu 23	N
Ve 24	N	Lu 24	N	Lu 24	N	Je 24	N	Sa 24	N	Ma 24	N
Sa 25	N	Ma 25	N	Ma 25	N	Ve 25	N	Di 25	G	Me 25	N
Di 26	G	Me 26	N	Me 26	N	Sa 26	N	Lu 26	N	Je 26	N
Lu 27	N	Je 27	N	Je 27	N	Di 27	G	Ma 27	N	Ve 27	N
Ma 28	N	Ve 28	N	Ve 28	N	Lu 28	N	Me 28	N	Sa 28	N
Me 29	N			Sa 29	N	Ma 29	N	Je 29	G	Di 29	G
Je 30	N			Di 30	G	Me 30	N	Ve 30	N	Lu 30	N
Ve 31	N			Lu 31	N			Sa 31	N		

## Infos Pôle Médical

**Pharmacie :**  
03 26 07 13 10

**Médecin :**  
03 26 03 95 35

**Cabinet dentaire :**  
03 26 47 69 48

**Kinésithérapeutes :**  
03 26 61 88 81








**Infirmières :**  
03 26 07 49 96

En dehors des heures d'ouverture, les week-ends et jours fériés, appelez le 15 : le médecin régulateur du SAMU vous mettra en contact avec le médecin de garde sur le secteur.

### **G** Garde les Dimanches et jours fériés.

Les gardes du SAMEDI et de veille de jour férié sont assurées par la pharmacie de garde le DIMANCHE ou le jour férié.

### **N** Urgences de nuit

	<b>BAZANCOURT</b>	<b>Pharmacie DEBOEUR-LIOUX</b>	28, rue Jean-Jaurès	<b>Tél : 03 26 03 31 19</b>
	<b>WITRY-LES-REIMS</b>	<b>Pharmacie de la Paix</b>	2 place Gambetta	<b>Tél : 03 26 97 11 77</b>
	<b>WARMERVILLE</b>	<b>Pharmacie du Val des Bois</b>	2, rue Mercure pôle santé	<b>Tél : 03 26 03 83 45</b>
	<b>BETHENVILLE</b>	<b>Pharmacie BEREHOUC-BIARD</b>	2 place du 8 mai 1945	<b>Tél : 03 26 03 76 54</b>
	<b>PONTFAVERGER</b>	<b>Pharmacie PARISEL-PRUVOST</b>	1, rue Journé	<b>Tél : 03 26 48 72 14</b>
	<b>CERNAY-LES-REIMS</b>	<b>Pharmacie HERRSCHER-ACHOUR</b>	22 H rue Charles-de-Gaulle	<b>Tél : 03 26 07 13 10</b>
	<b>REIMS</b>	<b>Pharmacies de garde à Reims</b>		

**IMPORTANT**  
En cas d'urgence, prière de téléphoner à la pharmacie de garde AVANT VOTRE DÉPLACEMENT

# UNE VILLA ROMAINE DÉCOUVERTE À CERNAY-LÈS-REIMS



**P**endant six mois, des archéologues du Grand Reims ont fouillé la zone où doit être construit le futur site de stockage d'électricité TagEnergy situé sur notre commune, dans la zone d'activités des Didris, comme nous l'avons évoqué dans ce bulletin.

Les archéologues ont peu à peu dévoilé les restes d'un vaste établissement gallo-romain. Ces fouilles préventives ont permis d'établir le plan d'une villa romaine de 8 000 mètres carrés. Entre le 1<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, elle était sans doute occupée par de riches propriétaires, habitant également dans le centre de Reims.

Sidonie Bundgen, responsable scientifique d'opération au service archéologie du Grand Reims précise : *"Une partie de ces bâtiments nous ont livré des indices de luxe, que ce soit dans la consommation notamment d'huîtres ou de coquillages. Mais aussi un décor qui va être peint, qui nous montre que nous ne sommes pas juste dans des locaux techniques, mais qu'on a quand même un espace d'habitat assez luxueux".*

Un travail démarré en avril et découpé en trois phases, qui a permis d'illustrer des occupations successives du site, depuis le 1<sup>er</sup> siècle de notre ère jusqu'au 4<sup>e</sup> siècle, nous plongeant dans le passé de Reims-Durocortorum, capitale de la Gaule Belgique sous l'Empire romain.

Les découvertes ne s'arrêtent pas là. Un habitat gaulois datant de 450 avant JC ainsi que des vestiges de la Première Guerre mondiale ont également été mis au jour. Et notamment, une tranchée allemande datant de la Première guerre mondiale a été découverte sur le site. Outre l'armement (quatre obus, des balles de fusil et de pistolets...), une dizaine d'objets de la vie quotidienne ont été sortis de terre tels que des boîtes de conserve de 1917, des bouteilles de verre, de petits objets d'artisanat de tranchée, une série de bougeoirs réalisés dans des blocs de craie.

Désormais, place à l'analyse en laboratoire. Les objets les plus significatifs seront étudiés pour dévoiler tous les secrets de ce site.

Entre histoire antique et mémoire contemporaine, ces fouilles témoignent de la richesse patrimoniale enfouie sous le sol de notre commune et plus largement sur le territoire du Grand Reims.



## En savoir plus :

- Consultez le site internet : [www.cernay-les-reims.fr](http://www.cernay-les-reims.fr)
- Inscrivez-vous au Flash Infos
- Téléchargez Centolive
- Suivez notre page Facebook
- Mairie de Cernay-les-Reims

## Responsable de la publication :

Patrick BEDEK

## Comité de rédaction/photos :

Dominique DELOUETIE, 1<sup>re</sup> Adjointe  
Carole MEILLIEUR, conseillère municipale  
Christiane COLIN, conseillère municipale  
Thomas GUILLAUMONT, conseiller municipal  
Jerôme GOULDEN, conseiller délégué

## Crédits photos :

Freepik  
Mairie de Cernay-les-Reims

Tirage à 750 exemplaires